Publié le 25 septembre 2020

La FedEpl échange avec les Epl italiennes sur l'impact de la crise

La Fédération a récemment pu échanger avec plusieurs Epl italiennes sur l'impact de la crise et sur les perspectives liées au plan de relance italien. Tour d'horizon de l'actualité de l'économie mixte transalpine.

L'impact de la crise en Italie

Le confinement a provoqué un effondrement de l'activité économique ayant surtout touché les centres urbains et le tourisme. Cependant, l'accord cadre élaboré avec les partenaires sociaux et mis en place dès le début du mois de mars a permis que **chaque branche adapte les mesures à prendre lors du retour à la « normalité »**. Le maintien et la reprise de l'activité économique ont donc été assez satisfaisants, mais **la demande n'a pas redémarré dans les mêmes proportions**. Ainsi, **l'hôtellerie, les transports et la restauration ont été très affectés** et les revenus y afférant ont pratiquement disparu. Toutefois, le **secteur de l'énergie n'aurait pas trop été touché par la crise**, accusant une baisse du chiffre d'affaire entre 5 et 10 %).

S'il n'y a pas encore de défaillances massives des entreprises, des moratoires sont en cours et **des jugements de faillite sont attendus**. Il est ainsi estimé que **10 à 15 % des entreprises ayant bénéficié de prêts garantis par l'Etat ne pourront pas les rembourser**, entraînant une chute de l'investissement et une destruction du capital humain. L'Italie se dirige donc vers une période de croissance faible et s'attend à des difficultés économiques et sociales.

D'un point de vue législatif, **le Parlement italien a adopté des mesures de soutien à l'économie** (report de délais, garanties bancaires, contributions individuelles aux familles, aides sectorielles). Cependant, plusieurs dispositifs ne sont pas entrés en vigueur faute de décrets d'application. En outre, d'autres textes pris dans l'urgence et la précipitation sont rapidement devenus obsolètes et les fonds promis ont difficilement été débloqués.

Conséquences sur l'activité des Epl italiennes

Les secteurs les plus affectés par la crise en Italie sont pratiquement les mêmes qu'en France : tourisme, culture et transports. Ces Epl ont subi de plein fouet le ralentissement brutal de l'activité.

Ceci nous a été confirmé par la **Fédération italienne des entreprises des secteurs de la culture et du patrimoine [Federculture]** qui constate que malgré une mobilisation des acteurs du secteur pour demander

des fonds d'urgence et l'approbation d'un paquet de lois censé débloquer des fonds pour la culture, **les Epl culturelles avaient encore peu accès au crédit**.

Si l'Etat a mis en sécurité les entités culturelles italiennes (musées, cinémas, théâtres), **les Epl culturelles *per se*** – dont la plupart sont des structures de droit privé à capital public sans être cependant des entreprises à part entière – **n'ont pas été considérées comme éligibles aux dispositifs d'urgence**. Les communes ont d'ailleurs tenté d'accéder à des financements mais ont souffert d'un manque de connaissance et de capacité de mobilisation pour obtenir des résultats satisfaisants.

Sur une note plus optimiste, **la réforme constitutionnelle qui prévoyait la réduction du nombre d'Epl n'est plus à l'ordre du jour**, notamment suite à la crise Covid-19 qui a mis en valeur l'importance de la gestion opérative locale. Comme dans le reste de l'Europe, **les services publics locaux ont été d'un grand secours lors de la crise**, opérant de nombreuses missions d'assistance locale qu'elles ne pouvaient pas toujours mener à bien faute de fonds. Face à cela, des avances de crédit ont été octroyées aux mairies.

Malgré cela, la coordination entre le gouvernement et les régions demeure complexe, avec une tension politique entre fédéralisme régional et recentralisation.

Le plan de relance italien

Le 16 septembre dernier, le gouvernement italien de Giuseppe Conte a défini les lignes directrices du plan de relance au Parlement pour le soumettre au débat législatif. Celui-ci se fonde sur trois grands axes : **la modernisation du pays, l'urgence de la transition écologique, et la promotion de l'inclusion et de la parité**. Il se base sur six domaines d'action :

- La digitalisation, l'innovation et la compétitivité du système productif ;
- La révolution verte et la transition écologique ;
- L'infrastructure pour la mobilité ;
- L'instruction, la formation, la recherche et la culture ;
- L'égalité sociale, des genres et territoriale ;
- La santé.

Ce plan de relance était très attendu par les Epl italiennes, qui ne sont cependant pas très optimistes pour l'avenir. Les grands axes dessinés par le gouvernement risquent en effet d'être modifiés par la navette législative, et dont l'issue reste assez imprévisible vu l'absence de majorité stable au Parlement. Ainsi, elles manifestent une certaine incertitude quant à l'issue de ces négociations.